

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
GRAND CHAMBERY**

**ETUDE DES RISQUES NATURELS ET
ETABLISSEMENT DE PIZ PARTIELS
MONTEE DE LA BOISSERETTE A ST JOEIRE
PRIEURE**

MODIFICATION M4

A LA DEMANDE ET POUR LE COMPTE DU GRAND CHAMBERY

Dossier	23-0632 I 4	
Indice	Modifications	Date
e	Suite avis DDT+ division rapports	25/09/2024

Nombre de pages : 14

LIEU :	Montée de la Boisserette à St Jeoire Prieuré
COMMUNE :	St Jeoire Prieuré (73)
OBJET :	Carte d'aléas ou PIZ pour PLUi
TYPE DE MISSION	G5
CLIENT :	Grand Chambéry
DOSSIER SUIVI PAR :	Mme Anne-Cécile CRAMET

CHARGE D'AFFAIRE :	Jean-Philippe JARRIN
CHEF DE PROJET :	Nicolas GEORGE
INTERVENANTS	
NOMBRE DE PAGES	14

Dossier	23-0632 I 4	
Indice	Modifications	Date
a	Doc initial	11/10/2023
b	Rerédaction prescriptions	15/12/2023
c	Précisions prescriptions	21/12/2023
d	Précisions exceptions aux prescriptions	08/01/2024
e	Suite avis DDT+ division rapports	25/09/2024

Rédacteur : N GEORGE

Contrôle : JP JARRIN

INGÉNIEURS-CONSEILS EN GÉOLOGIE, GÉOPHYSIQUE ET GÉOTECHNIQUE

SOMMAIRE :

1 - PRESENTATION	4
1.1 Problématique.....	4
1.2 Localisation	5
1.3 Limites de l'étude.....	5
1.4 Contexte géologique et géographique	5
2 - ETUDE DES PHENOMENES.....	8
2.1 Définitions des phénomènes étudiés	8
2.1.1 Glissements de terrain	8
2.2 Évènements anciens cartographiés	8
3 - ETUDE DES ALEAS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN	9
3.1 Définition des aléas.....	9
3.1.1 Glissements de terrain	10
3.2 Description détaillée des aléas	11
3.2.1 La Boisserette (glissement de terrain)	13
4 - BIBLIOGRAPHIE	14

1 - PRESENTATION

Le présent rapport d'étude a été réalisé par le bureau d'Ingénieurs - Conseils **GÉOLITHE** pour le compte et à la demande du Grand Chambéry.

Il a pour objet de recenser et de prévenir les risques naturels prévisibles de mouvements de terrain sur et autour de certaines zones constructibles du PLUiHD du Grand Chambéry (73), en ajoutant au PLU des règlements adaptés.

Le présent rapport concerne la modification M4 du PLUi et la commune de St Jeoire Prieuré.

Les règlements à appliquer dans le PLU sont édités séparément dans le rapport 23-0632 II 1e, ou ses évolutions pour les modifications suivantes.

La mission d'étude a été réalisée par :

GÉOLITHE
Bureau d'Ingénieurs Conseils

Cidex 112 E – 38920 Crolles
Tél. (33) 04 76 92 22 22 – fax (33) 04 76 92 22 23
E mail : geolithe@geolithe.com

Auteur de l'étude
Nicolas GEORGE

Sous la direction de
Lucas MEIGNAN

1.1 PROBLEMATIQUE

Des *phénomènes naturels*, notamment de mouvements de terrain, sont déjà survenus sur le territoire des communes.

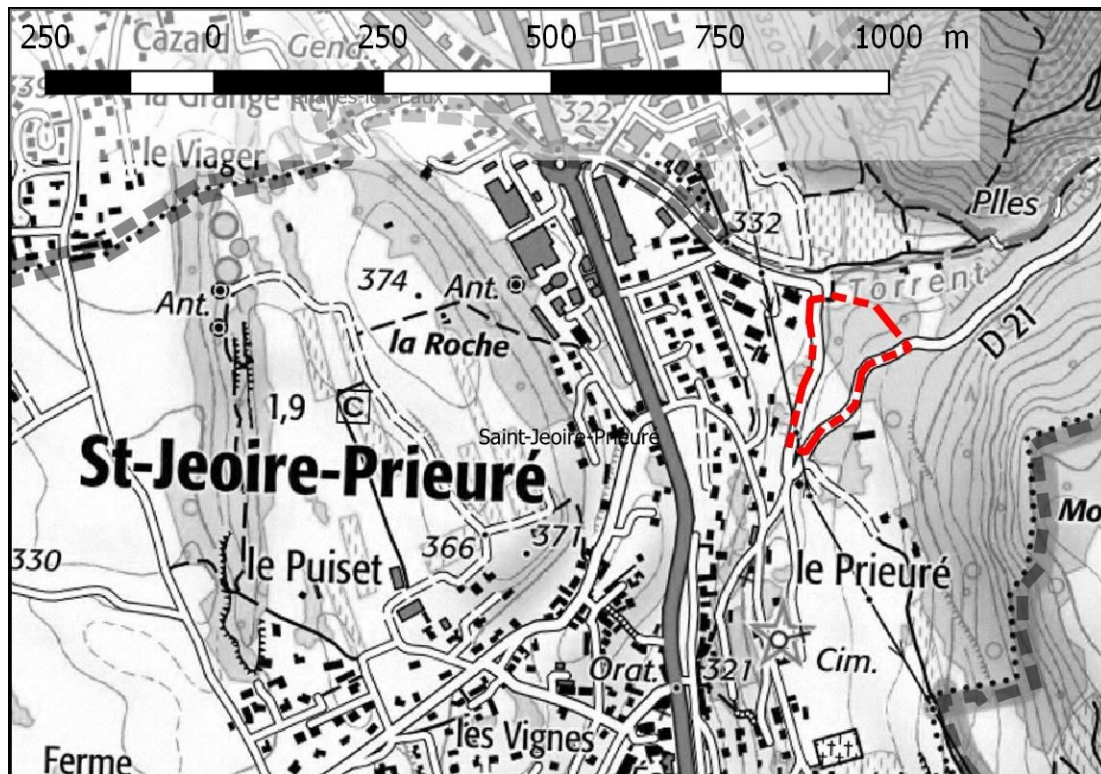
De tels phénomènes risquent de se reproduire ; il peut aussi se produire des phénomènes encore jamais observés. Cette *probabilité de survenance* d'un phénomène donné, en un point donné, s'appelle *aléa*. On la caractérise par le *degré* de l'aléa, qui qualifie la gravité de la menace générée par cet aléa.

Ces aléas peuvent menacer les activités humaines, et en particulier l'urbanisation qui constitue *l'enjeu* de cette étude. Ils créent ainsi un *risque naturel*.

L'urbanisation grandissante impose de considérer les aléas et risques naturels avec une vigilance toujours accrue.

La Communauté d'Agglomération du Grand Chambéry souhaite donc disposer d'une cartographie des aléas naturels prévisibles, qui puisse permettre une meilleure prise en compte dans le PLUiHD des risques générés par ces aléas.

1.2 LOCALISATION



**Figure 1 - Situation du périmètre d'étude
(échelle $\approx 1/25\ 000$)**

Le périmètre d'étude est constitué du coteau autour de la montée de la Boisserette (St-Jeoire-Prieuré).

1.3 LIMITES DE L'ETUDE

L'étude couvre les phénomènes de glissement de terrain uniquement sur la montée de la Boisserette.

Avertissement :

Le présent zonage a été établi en fonction entre autres :

- des connaissances actuelles sur la nature des phénomènes naturels,
- de la topographie et de la morphologie des sites,
- de l'état de la couverture végétale,
- de l'existence ou non d'ouvrages de protection, et de leur efficacité prévisible, à la date de la réalisation du zonage.

A travers cette approche complexe des phénomènes et des aléas, on a dû faire le choix d'un aléa de référence, et donc d'un risque résiduel. Dans la mesure du possible, et sauf mention contraire, on a situé ce risque résiduel au-delà de la fréquence centennale.

La présente carte d'aléas ne saurait donc être tenue comme valant garantie contre tous les risques naturels.

1.4 CONTEXTE GEOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE

Ce paragraphe a été rédigé d'après les cartes géologiques (BRGM 1969), complétée et recoupée par nos observations de terrain et l'excellent site www.geol-alp.com de Maurice GIDON.

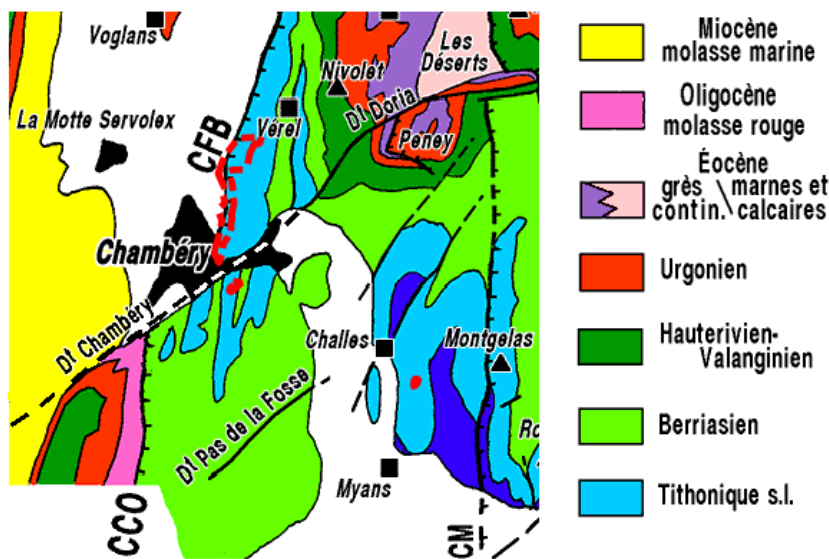


Figure 2 - Carte géologique simplifiée d'après M. Gidon et périmètre d'étude (échelle ≈ 1/200 000)

La cluse de Chambéry est creusée entre les massifs subalpins des Bauges au NE et de la Chartreuse au SW, qui se correspondent plus ou moins : le plateau du Revard, avec à son ouest les sommets du Revard et du Nivolet, est structurellement aligné avec le synclinal des plateaux de Chartreuse avec sur son flanc ouest les sommets du Granier, du Pinet...

Ces deux massifs ont une stratigraphie également très comparable, avec un relief bâti autour des calcaires jurassiques du Tithonique et surtout ceux de l'Urgonien, qui forment souvent deux barres superposées.

A St Jeoire Prieuré, le secteur de la montée de la Boisserette est sis sur les calcaires marneux du Kimméridgien (j_{8a} sur la carte géologique détaillée), avec les calcaires Tithoniques peu marneux qui affleurent en partie est du secteur.

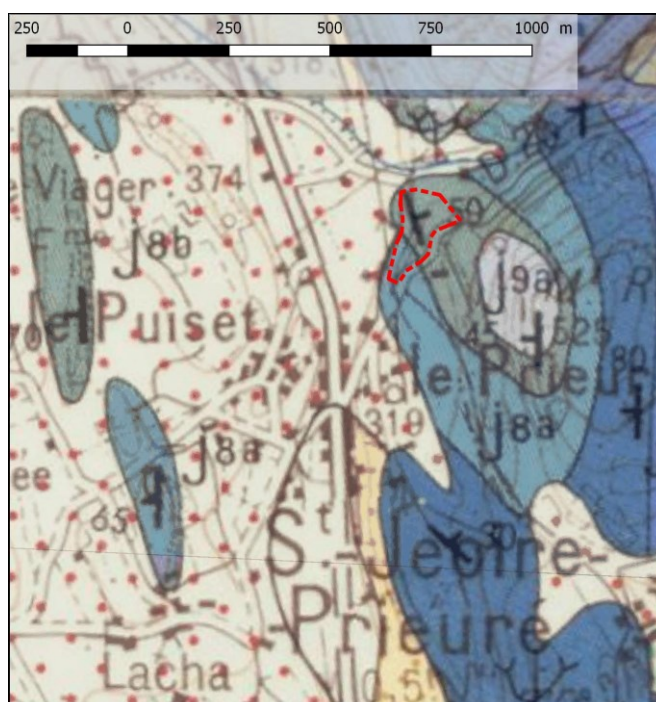


Figure 3 - Carte géologique au 1/50 000 et périmètre d'étude

Les calcaires sont susceptibles de produire des éboulements rocheux, avec une activité qui dépend du faciès local et des conditions d'affleurement et qui sera étudiée au cas par cas ; ils sont par contre peu sensibles aux glissements de terrain, ou modérément lorsqu'ils sont plus marneux.

Les moraines ou les éventuelles altérites ou colluvions de couvertures peuvent être plus sensibles à ces glissements.

2 - ETUDE DES PHENOMENES

Dans un premier temps, nous avons recensé les différents phénomènes observables sur la commune ou répertoriés dans le passé.

Cela permet de dresser un « état des lieux » de l'activité des phénomènes sur la commune.

2.1 DEFINITIONS DES PHENOMENES ETUDIES

2.1.1 Glissements de terrain

Ce phénomène concerne les phénomènes de mouvements gravitaires dans les sols meubles, sauf ceux liés à la rupture d'une cavité souterraine (auquel cas on parle d'affaissement ou d'effondrement, non étudié ici).

Le phénomène classique montre généralement une surface de rupture bien marquée, formant des crevasses caractéristiques en surface.

On peut aussi observer des déformations progressives du terrain, sans surface de rupture individualisée, surtout pour les cas de petits déplacements (<<1m, en ordre de grandeur).

2.2 ÉVENEMENTS ANCIENS CARTOGRAPHIES

Les évènements recensés sont issus des archives du BRGM (BDMvt et rapport cité en bibliographie) et du RTM de Chambéry, ainsi que de celles de la commune de Chambéry et de la communauté d'agglomération.

On n'a pas trouvé de mention d'évènement ancien sur le périmètre d'étude.

3 - ETUDE DES ALEAS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

L'aléa désigne une *probabilité d'occurrence* d'un phénomène naturel de nature et d'intensité données.

Les phénomènes ne sont pas nécessairement répétitifs, aussi un aléa peut exister sur un site où aucun phénomène n'a encore été observé.

Les aléas sont déterminés à dire d'expert, par examen du terrain en priorité, et aussi de photos aériennes et des archives les plus facilement accessibles.

La présente étude ne peut malheureusement prétendre inventorier la totalité des aléas, certains nécessitant pour être révélés des techniques de prospection plus élaborées.

3.1 DEFINITION DES ALEAS

Un aléa est caractérisé par sa *nature* et son *degré*.

La nature des aléas est définie de la même façon que pour les phénomènes ; on se reportera donc au §2.2 pour retrouver ces définitions.

Le degré d'un aléa qualifie la gravité de la menace représentée par cet aléa.

Cette gravité est essentiellement fonction de **l'intensité du pire phénomène probable** à l'échelle de temps considérée (un siècle, sauf mention contraire), et donc des pires dommages potentiels probables au cours de cette période.

Elle est également pondérée par la fréquence d'occurrence du phénomène : par exemple, un phénomène peu intense mais survenant souvent peut, par les coûts cumulés qu'il engendre, devenir incompatible avec l'occupation humaine.

La présente étude se limite, sauf mention contraire, aux phénomènes de fréquence au plus centennale ; les phénomènes ayant une probabilité d'apparition inférieure ne sont donc pas pris en compte dans cette étude.

Compte tenu de la variété des phénomènes et de leurs conséquences, on définit pour chaque aléa un certain nombre de critères d'évaluation qui permettent de déterminer si le degré de l'aléa est *faible*, *moyen* ou *fort* voire *très fort* ; bien entendu, l'aléa peut aussi être *négligeable* ou *nul* si aucun des critères n'est rempli.

D'une manière générale, le degré d'aléa est relié aux dommages qui pourraient survenir à un hypothétique bâtiment-type face à la manifestation de l'aléa de référence :

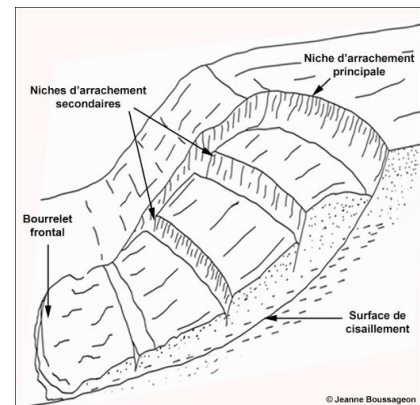
- l'aléa faible ne devrait générer que des dégâts annexes (qui ne sont pas forcément négligeables) sans endommager les structures d'un bâtiment normalement construit,
- l'aléa moyen pourrait endommager (par ex. fissurer) un bâtiment construit sans tenir compte de l'aléa, mais pas un bâtiment normalement renforcé face à l'aléa,
- l'aléa fort risque d'endommager fortement, voire de ruiner, un bâtiment type.

3.1.1 Glissements de terrain

Cet aléa concerne les phénomènes de mouvements gravitaires dans les sols meubles, sauf ceux liés à la rupture d'une cavité souterraine (auquel cas on parle d'affaissement ou d'effondrement, phénomènes non observés sur la commune).

Le phénomène classique montre généralement une surface de rupture bien marquée, formant des crevasses caractéristiques en surface (cf. figure ci-contre de l'IRMa Grenoble).

On peut aussi observer des déformations progressives du terrain dites *fluages*, sans surface de rupture individualisée, surtout pour les cas de petits déplacements ($< 1\text{m}$, en ordre de grandeur).



Les phénomènes actifs ou passés sont détectés par leurs traces dans la topographie : niches d'arrachement à la forme concave typique en amont, fissures longitudinales et latérales, bourrelets en aval... Les fluages forment une topographie en creux et bosses moins stéréotypée, mais qui peut aussi être assez caractéristique.

Les indices d'instabilité autres que de déplacement et déformation, notamment venues d'eau, végétation hygrophile, présence de formations sensibles... complètent les précédents.

L'aléa fort (**G3**) correspond aux secteurs touchés par des mouvements actifs, ou par des mouvements passés importants ; il est également appliqué aux terrains voisins lorsque leur contexte hydrogéologique est similaire. *Dans les talus raides où cet aléa est susceptible de survenir, des chutes de petits éléments cohérents pourraient également être observées de façon secondaire ; c'est cependant la chute d'une masse meuble qui constitue l'aléa de référence.*

L'aléa moyen (**G2**) concerne des terrains assez sensibles : les éventuels mouvements naturels y sont faibles ou d'ampleur limitée, mais ils pourraient être déclenchés ou aggravés par des aménagements sans précautions, et ils peuvent dans certains cas concerner des zones non immédiatement voisines (risques d'extension ou régression). Un bâtiment-type normalement renforcé devrait y résister à l'aléa.

L'aléa faible (**G1**) concerne des terrains moins sensibles : on n'y observe pas de mouvements, mais des désordres pourraient y être causés par des aménagements sans précautions. Ces désordres ont peu de risque de menacer à leur tour leurs avoisinants (extension vers l'aval ou régression amont). L'application soignée des règles de l'art y constitue déjà une bonne prévention.

3.2 DESCRIPTION DETAILLÉE DES ALEAS

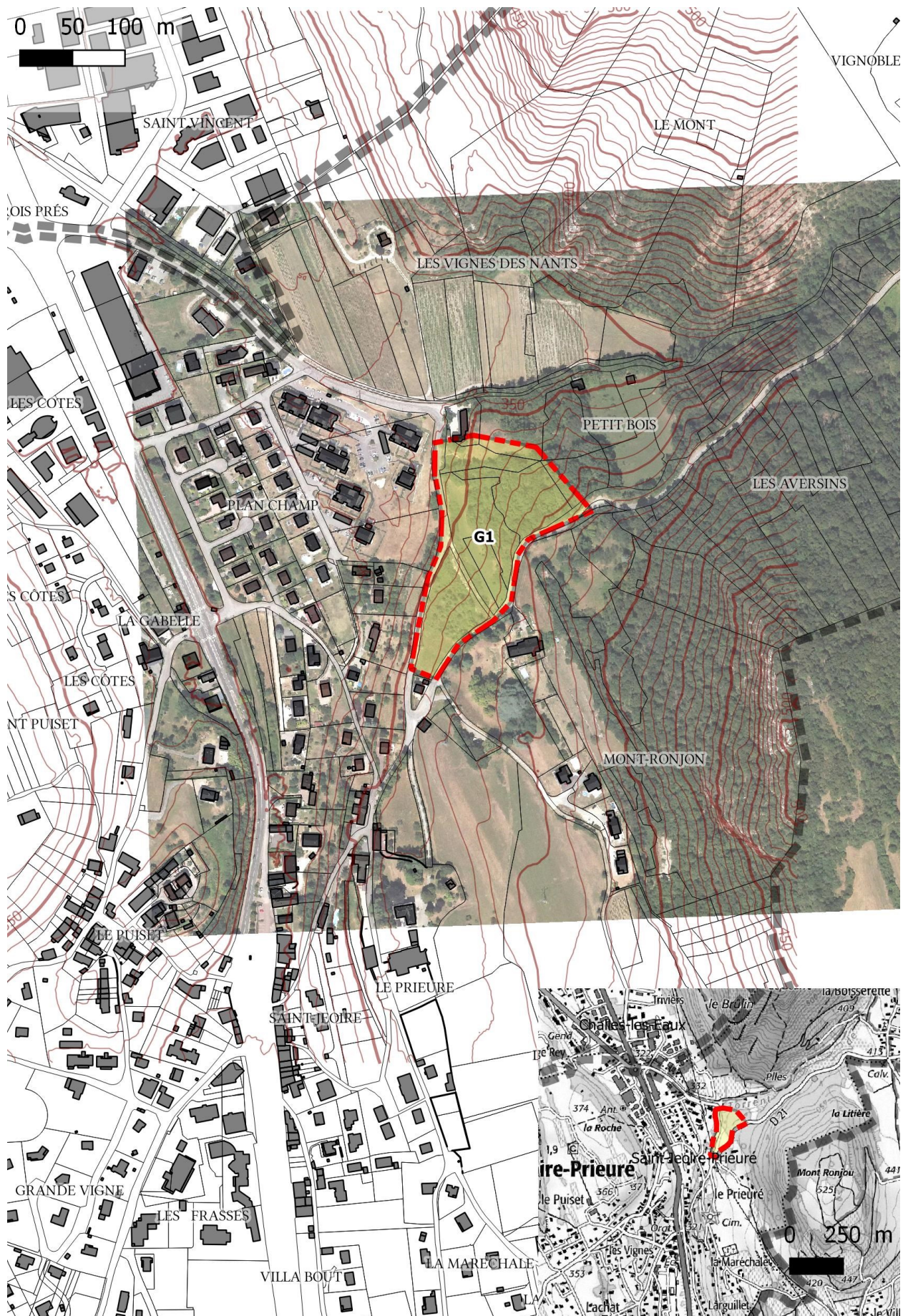
On trouvera ci-après la description des risques menaçant le périmètre d'étude.

Elle est accompagnée des cartes correspondantes au 1/3 000 (avec encart au 1/20 000), sur fond de la BDOrtho de 2018 avec courbes de niveau à 5m issus du MNT RGE de l'IGN (un MNT issu du LidarHD, plus détaillé, a également été utilisé pour l'étude).

La toponymie est issue du cadastre, repris sur la carte OpenStreetMap ; la description s'efforce de mentionner chaque fois que des bâtiments sont touchés par de l'aléa moyen ou fort.

La légende est reproduite ci-dessous :





3.2.1 La Boisserette

Ce secteur est sis sur des marnes calcaires du Kimméridgien inférieur à l'ouest, et des calcaires kimméridgiens, affleurants ou subaffleurants en de nombreux endroits, en partie est.

On n'a pu observer aucun indice de glissement de terrain sur le site ou à proximité. Les instabilités s'y réduisent au plus à une instabilité limitée des colluvions et couvertures, qui semblent en général minces, sur les calcaires subaffleurants. Les pentes sont faibles à modérées, de l'ordre de 15 à 30%. L'aléa de glissement de terrain est estimé faible.



Vue sous la montée de la Boisserette ; les calcaires marneux sont à gauche de l'image, les calcaires kimméridgiens affleurent à droite

A noter que des aléas d'éboulements rocheux pourraient être observés au Mont Ronjon en amont, mais la propagation jusqu'au périmètre d'étude semble improbable.

4 - BIBLIOGRAPHIE

BRGM, 1969 :

Carte géologique de la France au 1/50 000, Feuilles Chambéry (725) et Montmélian (749)

IGN :

Géoportail, fonds cartographiques *Scan25* (carte topo 1/25.000 agrandissable) et *BDOrtho* (vue aérienne orthorectifiée, actuelle 2021, historiques 2000, 2005 et 2009)